

GUIDE MONDIAL DES SERVICES DE TRAFIC MARITIME (STM)

Monsieur le directeur,

Le Guide mondial des services de trafic maritime (STM) est une publication établie conjointement par l'Association internationale de signalisation maritime (AISM), l'Association internationale des ports (IAPH) et l'Association internationale des pilotes maritimes (IMPA). Le Secrétaire général de l'AISM a informé le Bureau que la Fédération internationale des associations de patrons de navires (IFSMA) avait accepté de faire partie du Comité directeur du Guide mondial des STM. Selon les informations fournies par l'AISM, cette publication vise à donner aux capitaines de navires, aux navigateurs ainsi qu'aux diverses autres personnes concernées, des informations claires et concises, sous forme de textes et de schémas, sur les prescriptions des centres de STM du monde entier, tout particulièrement en matière de communication.

La supervision du Guide des STM est assurée par un Comité directeur auquel participent les membres des associations concernées tandis que la coordination ainsi que l'administration du Guide relèvent de l'AISM. Le Comité directeur se réunit deux ou trois fois par an, à Londres généralement. En mai 2002, un des directeurs de l'OHI a été invité par l'AISM à participer en qualité d'observateur à une réunion de ce Comité, et, depuis lors, le Dr. Chris Drinkwater (SH du RU) représente l'OHI aux réunions du Comité, sans aucun frais pour l'Organisation et prodigue des conseils techniques selon que de besoin comme, par exemple, en ce qui concerne la symbologie relative aux STM. L'Organisation maritime internationale (OMI), bien que ne participant pas à ces réunions a toutefois informé ses Etats membres (voir MSC / Circ.586 / Rev.1 du 16 juin 1999, jointe en annexe A) de la mise à disposition du Guide mondial des STM.

Le Secrétaire général de l'AISM, M. Torsten Kruuse, a adressé au Bureau une lettre invitant l'OHI à se joindre aux autres Associations et " à partager les responsabilités pour le plus grand bénéfice de cette importante publication concernant la sécurité maritime ". Des précisions lui ayant été demandées eu égard aux "responsabilités" en question il a expliqué qu'il n'y avait aucune responsabilité financière tant pour les membres du Comité que pour leurs Organisations et que la contribution des Membres consistait à fournir des commentaires sur les questions présentées pour examen lors des réunions. Le Secrétaire général de l'AISM a également fait référence au site Web de la publication (<http://www.worldvtsguide.org>) lequel précise, entre autres, que les informations contenues dans le Guide ont été fournies par le centre de STM, que chaque entrée est vérifiée par le centre avant toute publication, que l'éditeur (AISM, IAPH et IMPA) ne saurait être tenu pour responsable des inexactitudes ou des omissions et que les lignes de côte originales ont été prises sur les cartes officielles correspondantes, avec l'autorisation des Services hydrographiques appropriés mentionnés en référence. Le Guide concerne actuellement 21 pays et 85 ports (voir en annexe B, la liste communiquée par l'AISM). Selon les informations fournies par l'AISM, chaque port s'acquitte de 100 livres (RU) par an et chaque pays de 300 livres (RU) pour l'ensemble de ses ports en guise de contribution à la tenue à jour du site Web.

Il convient de noter que les Etats membres fournissent déjà ces informations dans leurs publications nautiques et que, dans l'annexe A, à l'alinéa 3 du paragraphe 4, l'OMI invite les gouvernements membres à s'assurer que des renseignements sur les STM figurent également dans les instructions nautiques, les avis aux navigateurs et les autres publications nautiques officielles se trouvant à bord des navires, conformément aux dispositions du chapitre V de la Convention SOLAS de 1974.

Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir compléter le bulletin de vote ci-joint (annexe C) en indiquant s'ils souhaitent que l'Organisation devienne membre à part entière du Comité directeur du Guide mondial des STM, auquel cas le logo de l'OHI apparaîtrait sur le document lui même ainsi que sur le site Web, ou bien s'ils souhaitent qu'elle continue à participer aux réunions de ce Comité en qualité d'observateur et assure un soutien technique, selon que de besoin. Le bulletin de vote devra parvenir au Bureau avant le 31 octobre 2003.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Comité de direction,

(original signé)

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président

Annexe A: MSC / Circ.586 / Rev.1 de l'OMI, du 16 juin 1999)

Annexe B: Liste des ports mentionnés dans le " Guide mondial des STM "

Annexe C: Bulletin de vote.

ORGANISATION MARITIME INTERNATIONALE

4. ALBERT EMBANKMENT
LONDRES SE1 7SR

Téléphone: 0171-735 7611
Téléfax: 0171-587 3210
Télex: 23588 IMOLDN G



OMI

Ré.T2/2.01

MSC/Circ.586/Rev.1
16 juin 1999

GUIDE MONDIAL DES SERVICES DE TRAFIC MARITIME (STM)

1 À sa soixante et onzième session (19-28 mai 1999), le Comité de la sécurité maritime a noté que le Guide mondial des STM établi par l'Association internationale de signalisation maritime (AISM), l'Association internationale des ports (IAPH) et l'Association internationale des pilotes maritimes (IMPA) était désormais publié non seulement sous forme de publication papier, mais aussi sur l'Internet.

2 Ce guide vise à donner aux capitaines de navires et aux navigateurs, sous forme de textes et de schémas, des informations claires et concises sur les prescriptions de navigation et d'exploitation d'un nombre important de centres de STM du monde entier. Il regroupe les informations que les centres de STM fournissent déjà régulièrement au bureaux hydrographiques pour inclusion dans des publications officielles.

3 Des renseignements sur tous les centres de STM qui figurent dans ce guide peuvent être obtenus sur l'Internet, en visitant le site Web intéressé (<http://www.worldvtsguide.org/>).

4 Estimant que ce guide constitue une publication utile pour la sécurité de la navigation, le Comité de la sécurité maritime a invité les Gouvernements Membres à :

- .1 appeler l'attention des autorités qui ont déjà établi un STM ou ont l'intention de le faire sur le Guide mondial des STM afin qu'elles envisagent d'y contribuer;
- .2 appeler l'attention des capitaines de navires sur l'existence sur l'Internet, à l'adresse indiquée ci-dessus, des derniers renseignements disponibles sur les centres VTS qui figurent dans le Guide; et
- .3 s'assurer que des renseignements sur les STM figurent également dans les instructions nautiques, les avis aux navigateurs et autres publications nautiques se trouvant à bord des navires, conformément aux dispositions du chapitre V de la Convention SOLAS de 1974.

**GUIDE MONDIAL DES STM
(AISM, IAPH, IMPA)
Liste des pays et des ports
16 - 03 - 03**

Allemagne:

Bremen Wesser
Bremerhaven
Brunsbüttel
Cuxhaven
Ems
German Bight
Hamburg
Hunte
Jade
Kiel Canal
North Sea
Sassnitz
Stralsund East
Stralsund North
Travemünde
Warnemünde
Wismar
Wolgast

Argentine:

Bahia Blanca
Bajo Parana
Delta
Mar Del Plata
Rio De La Plata

Australie:

Melbourne
Port Hedland
Sydney

Bénin:

Port de Cotonou

Bermudes:

Bermudes

Canada:

VTS West
East Coast VTS
ECAREG Fundy
Halifax
NORDREG ECAREG
Northumberland
Placentia Bay
Port Aux Basques
Prince Rupert
St John's
St Lawrence
Sarnia
Strait of Belle Isle
Strait of Canso
Tofino
Vancouver
Western Coast - Local

Danemark:

Storebelt

Finlande:

Archipelago
Hanko
Helsinki
Kotka

France:

Le Havre
Marseille
Nantes
Rouen

Hong Kong :

Hong Kong Port

Japon:

Akasi Kaikyo
Bisan Seto
Kanmon Kaikyo
Kobe
Kurusima Kaikyo
Nagoya
Osaka
Tokyo Bay
Yokohama

Norvège:

Brevik
Fedje
Oslofjord

Pays-Bas:

Amsterdam
Den Helder
Rotterdam
Scheveningen

Western River Scheldt

Russie:

Nakhodka
Vladivostok

RU:

London
Tees

Singapour:

StraitRep

Suède:

Göteborg

Taiwan:

Keelung

USA:

Houston
New York
Prince William
Puget Son
San Francisco

**GUIDE MONDIAL DES STM
BULLETIN DE VOTE SUR LA PARTICIPATION DE L'OHI**

(à faire parvenir au BHI avant le 31 octobre 2003)
(Mél: info @ ihb.mc - Télécopie: +377 93 10 81 40)

L'OHI devrait devenir membre à part entière du Comité directeur du Guide mondial des STM:

OU

L'OHI devrait continuer à participer en qualité d'observateur:

Commentaires, le cas échéant :

Nom/Signature.....

Date: